



FSU Val d'Oise
Maison des Syndicats
26 rue Francis Combe
95014 CERGY Cedex
01 30 32 26 77
fsu95@fsu.fr

C.T.S.D. du Val d'Oise
26 janvier 2012
Déclaration de le F.S.U.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Mesdames, Messieurs,

Ce CTSD a pour ordre du jour la carte des formations dans le Val d'Oise et l'examen des moyens alloués par l'Éducation Nationale aux établissements du second degré. Nous regrettons qu'il se tienne sans adoption d'un Règlement Intérieur. Nous tenons à ce qu'il débouche sur un double vote, l'un concernant la carte des formations, l'autre sur la dotation allouée à notre département.

Nous déplorons le non-respect des accords sur le dialogue social, qui se traduit d'une part par la communication préalable, avant leur examen par les instances concernées, des dotations aux chefs d'établissements; d'autre part par un calendrier rendant impossible l'examen serein et dans le respect des règles des propositions de TRMD dans les Conseils d'Administration. Nous regrettons par ailleurs le caractère succinct des réponses apportées lors du GT quant aux prévisions d'effectifs, au nombre de divisions par établissement, au devenir des options.

Pour la cinquième année consécutive, le Val d'Oise subit, comme les autres départements et bien que déjà sous doté, une baisse importante de sa dotation. Les Lycées sont cette année, particulièrement touchés, certains perdant plus de dix ETP. La dotation en HSA y dépasse partout les 10% souvent de manière conséquente. Les HSA sur le département représentent à elles seules l'équivalent d'environ 450 ETP pour les Lycées et 267 pour les collèges, alors que 117 emplois sont supprimés dans le même temps. Ce volume d'heures supplémentaires montre bien d'une part l'existence de besoins importants en enseignants, et d'autre part la nocivité du dogme gouvernemental du non-remplacement d'un départ à la retraite sur 2 et de la recherche aveugle d'économies budgétaires qui, notons-le, touchent encore une fois bien moins l'enseignement privé que l'École Laïque et républicaine.

Si les collèges sont moins mis à mal cette année, c'est bien qu'ils ont subi de plein fouet les années antérieures la même politique et que nous sommes parvenus à un niveau de tension difficilement supportable. Cette pause relative revient à une reconnaissance *de facto* des conséquences catastrophiques de la politique gouvernementale. Il n'y a donc aucune matière à satisfaction, les besoins de ces établissements étant très largement supérieurs, selon nous, aux moyens dont ils disposent. D'ailleurs, nous sommes pour le moins étonnés de la présence de « Maxicours », entreprise privée commerciale proposant sur le portail numérique fourni par le Conseil Général des cours, exercices et conseils. Le terrain laissé vacant par l'Education Nationale commence d'ores et déjà à être investi par des officines privées à but lucratif.

La réforme des Lycées et cette année, après la réforme des STI, la Réforme de la filière tertiaire (moins 7 divisions et demie pour tendre vers des effectifs optimisés à 35 élèves par classe) ne sont qu'un habillage pédagogique permettant des coupes budgétaires. Certaines options ne pourront plus être proposées. Les élèves devront s'inscrire dans un établissement autre que celui de leur secteur pour poursuivre leurs études secondaires. Plus grave peut-être encore, des élèves seront orientés, au nom d'une gestion des flux faite à l'économie, vers des filières (notamment les filières ES et L) qui ne leur correspondent pas. Les effectifs de classe vont s'alourdir fortement. Moins d'enseignants, en charge chacun de plus d'élèves: on est loin de la « plus grande personnalisation des parcours des élèves » que le Ministre Luc Chatel prétendait être son objectif. La chasse lancée par le Recteur aux heures dites de Première Chaire va imposer une contrainte de plus dans l'organisation des services, va limiter le travail en équipe déjà hypothéqué par la réduction de ces mêmes

équipes.

La voie professionnelle est mise en danger. On sait le dogme ministériel de développement de l'apprentissage au détriment de l'offre de formation dans les lycées publics et de la possibilité de permettre aux jeunes de poursuivre leurs études et d'élever leur qualification et leur formation citoyenne. Loin de répondre à la problématique de la sortie des élèves sans qualification, elle accentue le phénomène. La réduction drastique du nombre de places en CAP depuis deux années condamne les élèves en difficulté sortant de troisième à passer par un baccalauréat professionnel qui est, pour nombre d'entre eux, inaccessible. La chute de 20% du taux de réussite au diplôme intermédiaire est spectaculaire.

Les suppressions de postes, sur fond de suppressions d'emplois, posent aussi la question du devenir de nos collègues touchés par ces mesures. Par ailleurs, le manque d'enseignants, déjà criant, va encore accentuer le recours à des personnels précaires, les TZR étant déjà systématiquement employés sur des postes vacants. Ce recours à des personnels pèse de plus en plus sur les conditions d'emploi et d'étude dans nos établissements. Nous souhaitons aussi connaître l'articulation entre la dotation examinée aujourd'hui et l'affectation des stagiaires sur des postes 6-8 heures suite à la modification par le Conseil d'État du décret portant à 18 heures le service des néo-recrutés.

Monsieur l'Inspecteur d'Académie, vous l'aurez compris, pour nous cette préparation de rentrée se fait dans des conditions inacceptables, tant sur la forme que sur le fond. Dynamiter le dialogue social, comme l'Administration choisit délibérément de le faire en reniant ses engagements, constitue une provocation sans précédent.

Pour la FSU et ses syndicats, une autre politique pour l'École et la société est indispensable, permettant de réaffirmer le rôle et la place des services publics garants de l'intérêt général et des solidarités et d'assurer la réussite de tous les jeunes et l'avenir de la nation. C'est ce que la FSU portera dans la manifestation nationale du mardi 31 janvier.